



Non-discrimination, santé et recherche

SOMMAIRE

- La non-discrimination à l'égard des femmes Yadh BEN ACHOUR 2	- La recherche en sciences sociales à l'ORSTOM Bernard DAL MAYRAC 5
- Etat de santé en Tunisie Michel CAMAU - Hédi ZAIEM - Hajer BAHRI 3	- Chronologie La Tunisie au jour le jour mai 1990 6-7
- Les socialistes français et la politique de décolonisation en Tunisie Mohamed Lotfi CHAIBI 4	- Les sciences humaines et sociales en juin 8 * Colloques, expositions * à lire ou à connaître

LA NON-DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES

Le discours sur la femme dans un pays de tradition islamique doit être regardé comme l'enjeu principal idéologique, éthique, politique qui articule le présent et le futur de la société. Nulle sociologie sérieuse ne peut le laisser de côté, nul projet ne peut avancer en le contournant. La question féminine est trop de choses à la fois pour pouvoir être cernée avec rigueur. Elle est un indicateur des mutations profondes, de tous ordres, qui ont agité nos sociétés depuis plus d'un siècle; elle est un enjeu, peut-être même un mythe, parce qu'elle mobilise; elle est un problème parce qu'elle divise. Bourguiba en a fait et l'a toujours considérée comme le pivot de sa politique sociale et de son projet de société ouverte. L'idée même de progrès est, dans l'ordre éthique, tributaire de la condition féminine. Les islamistes, à travers elle, se trouvent en fait piégés entre une philosophie politique et morale traditionnelle qui est à la fois pour eux une empirie et une utopie, et qu'ils n'osent pas trop renier, et les exigences de la nouvelle moralité publique qu'ils ne peuvent pas non plus contrecarrer frontalement, sous peine de perdre l'accession au débat idéologique et au pouvoir. Le démocrate, le sceptique, le permissif, le «scissionnaire» pensent que la société démocratique ne peut se faire, sans la préalable émancipation de l'épouse et de la soeur; de leur égalité avec l'époux et le frère dépend en effet l'enracinement de la conception démocratique de l'autorité. L'homme de l'ordre et de la certitude, le moraliste, le fidéiste pensent que la femme émancipée est à l'origine de la corruption, du malheur social, de la destruction des familles. Ce qui est pour l'un une société ouverte, constitue pour l'autre une société abjecte. Pour ce dernier, la femme n'a de valeur qu'en tant que porteuse d'hommes.

C'est donc sur ce thème que se sont réunis au C.E.R.P. et en collaboration avec l'U.N.E.S.C.O., des chercheurs de tous horizons (juristes, sociologues, psychologues, islamologues). Ce sont les travaux du colloque qui font l'objet de la copublication C.E.R.P. - U.N.E.S.C.O. (1989), avec une préface du Professeur Mohamed Arkoun.

Cette copublication couvre une première série d'articles concernant le statut juridique de la femme, et en particulier dans la convention de Copenhague, adoptée par les Nations-Unies le 18 décembre 1979, dans le droit interne tunisien et dans la shari'a islamique. Après une présentation générale de la convention et des problèmes qu'elle a rencontrés dans les pays islamiques, par Wassila Tamzali, ont été évoqués les problèmes des réserves à la convention (Soukaïna Bouraoui et Hafidha Chékir), celui des rapports du droit international, du droit interne et du droit musulman (Sana Ben Achour, Slim Laghmeni). Le statut de la femme a

été analysé également sous l'angle du droit constitutionnel et des libertés publiques fondamentales (Rafaâ Ben Achour, Fethi Jemaa), du droit du travail et de l'emploi (Hatem Kotrane, Dorra Mahfoudh), du droit à la citoyenneté (Emna Ben Miled, Alia Maouia, Malika Horchani), du statut personnel de la femme, notamment la tutelle (Férida Bennani), le divorce (Bochra Bel Haj Hamida), la pension alimentaire (Sassi Ben Halima).

*Une autre série d'études est relative à la situation sociologique de la femme dans le travail (Souad Triki), les transferts successoraux (Khédiija Chérif, Ilhem Marzouki), l'avortement et le planning familial (Ghita Khayat).

L'ouvrage aborde également la condition de la femme comme enjeu (Emna Belhadj Yahia, Nilufer Göle, Zeineb Samendi), ou comme fait psycho-culturel (Slaheddine Galali, Alia Baffoun).

Le caractère juridique qui domine l'ouvrage ne doit pas masquer que ce dernier a tenté de couvrir l'essentiel du débat, pour la raison très simple que le droit est une science qui parle pour d'autres. La collectivité des chercheurs qui a élaboré ce recueil nous apprend, en tous les cas, que le problème est réellement crucial et ardu que le chemin est encore long, très long.

Yadh BEN ACHOUR
Professeur de droit à la Faculté de Tunis II

Illustration de couverture : la trouvaille épigraphique de l'Ougarit - par Pierre Bordreuil et Dennis Pardee - Paris: éditions Recherche sur les civilisations, 1989, 456 p.

ETAT DE SANTE EN TUNISIE

CAMAU (Michel) - ZAIEM (Hédi) - BAHRI (Hajer). - Etat de santé, besoin médical et enjeux politiques en Tunisie. - Marseille : éditions du CNRS, avril 1990. - 290 p.

La santé constitue, pour reprendre une expression attribuée à Lénine, «une précieuse propriété d'Etat». Elle offre d'une manière générale un champ approprié pour l'étude des problèmes et enjeux étatiques. Le besoin de santé, devenu besoin des services offerts par la profession médicale, occupe à cet égard une position centrale parmi les référents de l'Etat de bien-être. Elle a servi aux auteurs, comme observatoire pour s'interroger sur «l'échec de l'Etat». L'examen de la dynamique du besoin médical revient, comme peut le suggérer le titre de l'ouvrage, à emprunter au langage de la médecine pour demander à l'Etat «où avez vous mal ?»

Le besoin médical, n'est pas seulement besoin des services produits par les médecins. Il est également besoin de la reproduction élargie de la domination médicale sur le champ sanitaire et besoin de régulation et de légitimation de l'Etat. Dans le contexte de la Tunisie indépendante, le problème posé par la dynamique des besoins n'est point, à proprement parler celui de l'éventualité d'une crise de légitimation. Il est étroitement lié à un déficit structurel de légitimité.

C'est dans ce cadre général qu'est mené l'examen de la dynamique du besoin médical aux fins d'illustrer les limites du clientélisme d'Etat, effets pervers de l'utopie étatique sur la société et l'Etat lui-même. Menée par une équipe pluridisciplinaire, constituée par un politologue, un économiste-statisticien et un médecin, l'étude a utilisé, outre les informations disponibles sur le secteur de la Santé, des informations originales constituées par deux enquêtes par sondage, l'une auprès des utilisateurs et l'autre auprès des professionnels de la santé.

En un premier temps, les traits marquants de l'évolution de l'offre de soins et de la consommation médicale sont situés dans le contexte général du changement social, à savoir un ensemble de mutations marquées par une individualisation des comportements mais aussi par un approfondissement des disparités sociales et des discontinuités culturelles affectant les capacités symbolique et régulatrice de l'Etat.

Les tensions inhérentes à ces mutations sont ensuite explicitées suivant trois «coupes» distinctes des mêmes phénomènes.

L'évocation des *références profanes de la médecine* tend à cerner l'impact de la diffusion du besoin médical, besoin des services produits par les médecins : la survivance des pratiques thérapeutiques non médicales et les représentations de la profession médicale traduisent une diversification des attentes significatives du problème de la congruence des besoins ressentis et des offres étatiques.

Le besoin médical est également abordé en tant qu'impératif de reproduction de la domination de la profession médicale sur le champ sanitaire. L'examen des caractéristiques de segmentation de la profession fait apparaître

les obstacles à une rationalisation de l'offre de soins.

Les auteurs s'interrogent, enfin, sur les orientations de la politique de la santé au regard des impératifs de régulation du besoin médical et de leur articulation avec les normes générales de l'action gouvernementale. L'accent est mis sur les difficultés de redéploiement du dispositif sanitaire et d'un réaménagement de son schéma de financement susceptibles de répondre, à la fois, à la surcharge de l'Etat et aux attentes de la société.

Les auteurs finissent sur un retour à la question qui aura servi de ligne directrice à l'ensemble de l'ouvrage : peut-on parler d'«échec de l'Etat» à propos des Nouveaux Etats issus de la décolonisation et, en particulier de ceux de l'aire culturelle arabo-musulmane confrontés à la montée des courants identitaires. La recherche débouche, sur ce plan, sur un double constat qui exclurait les solutions extrêmes.

L'examen, par exemple, des catégories profanes d'énonciation de la santé et de la maladie fait ressortir la prégnance d'une éthique islamique de la modération, du juste milieu. Celui de l'espace thérapeutique traditionnel atteste de la présence d'un islam populaire faisant largement place à des croyances et pratiques mises en cause par les courants religieux radicaux. Par rapport à la société, l'islamisme pourrait souffrir d'une certaine extériorité, il rencontrerait alors moins l'adhésion et l'engagement que les attitudes distanciées, la sympathie et l'hostilité. Au près notamment des franges inférieures des classes moyennes, il pourra remplir une fonction cathartique : son discours rencontrera un écho favorable dans la mesure où il met en cause l'immoralité des situations acquises par d'autres; il ne déterminera pas nécessairement un engagement, qui imposerait au sujet une révision déchirante de son propre mode de vie.

Le deuxième constat est relatif à la profonde imprégnation de la société par le modèle clientéliste alors même que les bases de celui-ci s'épuisent. A ce titre, force est d'admettre que l'Etat tunisien a, dans une certaine mesure «réussi», si l'on considère les espérances qu'il a suscitées. N'est il pas confronté présentement à la difficulté de modérer les motivations pour les attributs supposés du bien-être? De ce point de vue son «échec» serait l'envers d'une «réussite» dans la socialisation de son utopie : la perte de maîtrise d'un processus de montée des attentes.

Achévé, à la veille du changement du 7 novembre 1987, l'ouvrage finit ainsi : « Pour demeurer loi du plus fort, il faut que l'Etat puisse encore incarner un minimum d'espérance. Hormis la mise à contribution du prestige de son père fondateur, il ne dispose guère d'autres possibilités en la matière que d'assouplir sa formule de gestion de la contestation et de faire preuve de modération dans l'application de la médecine lourde du F M I. La voie est étroite, qui consiste dans un recours périodique à une dose homéopathique de laxisme pour reconstituer ses forces, à défaut de se refaire une santé».

LES SOCIALISTES FRANÇAIS ET LA POLITIQUE DE DECOLONISATION EN TUNISIE (1945-1956)

CHAIBI (Mohamed Lotfi) : Les socialistes français et la politique de décolonisation en Tunisie (1945-1956). Thèse de 3ème cycle, en histoire contemporaine sous la direction de Béchir Tlili et Abdesslem Ben Hamida. Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, 1989. - 700 p. (dactylographiées)

Notre étude s'inscrit dans la série de travaux entamés au début des années 80 sous la direction de feu Béchir Tlili et traitant de l'oeuvre du socialisme colonial en Tunisie (cf. principalement notre mémoire portant sur la **Fédération Socialiste de Tunisie au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale 1945-1952**, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 1982, 430 pages et notre communication présentée au 3ème séminaire sur l'Histoire du Mouvement National et intitulée **La politique coloniale du Front populaire 1936-1938, essai d'évaluation**, M.E.E.R.S./C.N.U.D.S.T., 1987, pp. 549-567.

Elle s'appuie essentiellement sur quatre sources : **les archives du Parti Socialiste S.F.I.O.** conservées à l'O.U.R.S. (Office Universitaire de Recherche Socialiste) comportent notamment les procès-verbaux des réunions du Comité-Directeur qui constituent une mine d'informations directes sur les préoccupations et les déterminants de la position du parti et de son évolution vis-à-vis du mouvement national tunisien; **les archives du Commandement Supérieur des Troupes de Tunisie (C.S.T.T.)** gardées et classifiées par le Service historique de l'armée au château de Vincennes offrent pour notre période une documentation intéressante sur l'évolution politique de la Tunisie et les progrès du mouvement nationaliste, avec leurs incidences sur les relations franco-tunisiennes et de remarquables collections de rapports mensuels sur l'état d'esprit des populations, la presse socialiste (locale et métropolitaine) et nationaliste.

Enfin **les témoignages des principaux acteurs français et tunisiens** de cette histoire (Chedly Rhaim, Habib Ben Slama, Hedi Noura, Jellouli Fares, Jean Rous, Dr Elie Cohen-Hadria, Alain Savary, Robert Verdier, Christian Pineau, Daniel Mayer) laissent subsister outre un substrat idéologique, des éléments irremplaçables que recèle rarement la sécheresse des documents écrits.

Notre travail se présente comme un essai sur un aspect particulier de la question de décolonisation qui demeure l'un des faits marquants et les plus complexes du XXème siècle. Il analyse la défaite et la division des Français en juin 1940, l'occupation allemande de la Tunisie (9 novembre 1942-7 mai 1943), les conséquences de la politique fasciste et nazie au Maghreb, l'impact des principes énoncés d'abord dans la Charte de l'Atlantique signée le 14 août 1941 par les deux puissances anglo-saxonnes puis par celle

de San Francisco le 26 juin 1945, la déposition de Moncef Bey, au lendemain de la «libération» de Tunis (13 mai 1943), les préoccupations stratégiques (militaro-économiques) des Américains et des Soviétiques au Maghreb, la répression contre les Tunisiens après les événements du 9 avril 1938 et durant l'été 1943, la fondation de la Ligue Arabe (22 mars 1945). Tous ces faits altèrent l'image de la France en tant que puissance protectrice et aiguissent le nationalisme des colons et des autochtones.

Aussi la période 1945-1956 illustre-t-elle la mise en question du régime du protectorat, l'échec de la politique des réformes imposée par l'administration coloniale, l'hégémonie et l'affrontement de deux nationalismes, l'immobilisme du régime des partis créé par la Quatrième République et les contradictions de la politique du Quai d'Orsay en matière coloniale.

Plus précisément, l'action de la Ligue Arabe et des mouvements de libération du Maghreb au Caire, le réveil des peuples opprimés consacré par la conférence de Bandoeng, les revers subis par l'armée française au Vietnam et les retombées de la Guerre Froide accélèrent le processus de décolonisation. Au niveau maghrébin, la résistance organisée du peuple tunisien, le déclenchement de la lutte au Maroc placent la France devant des choix cruciaux : l'abandon forcé ou la négociation avec des interlocuteurs.

Face à ces mutations, l'action de la S.F.I.O. pour une solution politique au problème tunisien s'effectue lentement et par conséquent tardivement. Elle réajuste ses positions sous la pression des faits. En Tunisie, elle tente de réaliser trois objectifs : imposer la thèse de l'indépendance dans l'interdépendance par voie de négociation et dans un tête-à-tête franco-tunisien, neutraliser l'onde anti-colonialiste de la conférence de Bandoeng qui exalte la solidarité afro-asiatique et annonce la naissance politique du Tiers-Monde, enfin suggérer des accords de transition pour le rapatriement des Français de Tunisie et la tunisification de l'administration.

Si pour les deux premiers objectifs, l'évolution des réalités internationales et l'opposition du mouvement national tunisien ont contrarié la stratégie de la S.F.I.O. qui subit un échec, il n'en demeure pas moins que la réalisation du troisième objectif a été facilitée par la présence aussi bien du côté tunisien que français de personnalités lucides et courageuses dont la contribution est d'avoir suggéré des solutions aux «problèmes humains» posés par la décolonisation de la Tunisie.

Mohamed Lotfi CHAIBI

LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES A L'ORSTOM

L'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, est organisé sur le plan de l'action scientifique en cinq départements.

Le Département «**Société, Développement, Urbanisation**» (S.D.U.) de l'ORSTOM, concentre son action sur l'homme et les sociétés, acteurs et finalités du développement. Son champ de recherches est celui des sciences sociales dans leur exercice spécifique.

Les actions conduites dans le vaste domaine des Sciences Sociales s'orientent autour de trois axes de recherches :

- Patrimoines et identités,
- Réalités et stratégies du développement,
- Urbanisation et sociétés urbaines.

Axe 1 - Patrimoine et identités

Cet axe s'attache à la définition et à l'étude des «patrimoines» au sens le plus large du terme.

Les identités culturelles sont envisagées, à la fois comme acquis du passé et réalité contemporaine en mutation continue participant très directement au processus du développement économique et social. C'est l'approche anthropologique des sociétés des zones tropicales : références historiques, traditions et coutumes, pratiques sociales, langues et savoirs, patrimoines traditionnels, réaction à l'innovation. Deux thèmes principaux constituent les champs privilégiés de ce premier axe :

Composantes et dynamiques des identités

Il concerne l'étude des patrimoines archéologique, historique et plus globalement anthropologique des communautés humaines, c'est le fond culturel propre.

Contextes historiques et culturels du développement économique et social

Il traite de la remise en perspective de ces racines culturelles dans le contexte particulier du développement, la confrontation de la tradition et de l'innovation dans une situation nouvelle d'accélération de l'histoire.

Axe 2 - Réalités et stratégies du développement

L'ORSTOM dont la spécificité réside dans l'étude empirique des réalités concrètes des pays en développement a constaté, comme la plupart des observateurs, qu'il existe un important décalage entre, d'une part les réalités, et d'autre part, les modèles et stratégies de développement.

Cet axe de recherche s'attache essentiellement, au plan macro-économique, à mesurer les effets des politiques et stratégies de développement sur les grands agrégats et, au plan micro-économique et micro-social, de déchiffrer les stratégies individuelles ou collectives poursuivies par les divers acteurs sociaux et les recompositions du tissu social qui en résultent. Cette approche globale se fait au travers de cinq thèmes complémentaires :

1) Macro-économie du développement

Ce thème s'intéresse à l'identification des formes d'industrialisation passées et de leur logique en rapport avec le développement, à la place et au rôle du secteur informel dans les économies en développement du point de vue de l'emploi.

2) Sciences, technologie, développement

Les pratiques et politiques scientifiques sont étudiées en tant que facteur du développement : comment se cons-

tituent les communautés scientifiques, comment se déterminent les objets et thématiques de recherche.

3) Espaces, territoires, dynamiques rurales

Ce thème s'intéresse aux transformations agraires à travers des synthèses régionales ainsi qu'à l'analyse spatiale et culturelle de la contradiction entre enracinements territoriaux et encadrements étatiques et de ses conséquences pour le développement.

4) Politiques publiques d'intervention et acteurs sociaux

Les relations entre acteurs sociaux et les interventions publiques sont abordées par l'étude des politiques publiques d'ajustement structurel et les transformations sociales, par l'analyse des marges d'autonomie de l'Etat par rapport aux initiatives locales, par l'étude des réponses identitaires aux interventions publiques.

5) Population, famille et développement

L'étude de la croissance de la population du Tiers-Monde est abordée à travers celle de la famille, du statut de la femme, des enfants, des rapports entre hommes et femmes.

Axe 3 : Urbanisation et sociétés urbaines

Les concentrations humaines d'aujourd'hui et de demain, dues à l'exposition urbaine, amènent à s'interroger sur un certain nombre de problèmes essentiels : formes, modalités et conditions de la croissance, cadre de vie, différenciations sociales, créations d'emploi...

Prendre la mesure de l'urbanisation, en connaître les composants et les acteurs, tels sont les objectifs de cet axe de recherche qui s'oriente autour de trois thèmes principaux :

1) Croissance, fonctionnement et dynamiques urbaines

Il s'agit de prendre la mesure de l'urbanisation, d'en repérer les dynamismes et les enjeux.

Dynamiques des réseaux urbains, approche historique de l'émergence des villes, télédétection et milieu urbain, les reconstructions sociales, l'accès aux ressources, sont autant de programmes qui sont développés, tant en Afrique qu'en Amérique du Sud.

2) Les politiques urbaines

Les politiques urbaines mises en oeuvre, tant du point de vue de l'acteur institutionnel que de celui des acteurs sociaux, sont analysées au travers les actions de recherches portant sur les stratégies d'aménagement du territoire et le rôle des villes, les politiques d'habitat et les politiques de santé.

Pour toutes ces actions, l'accent est mis sur les pratiques et les stratégies des habitants vis-à-vis de ces politiques et stratégies.

3) Pratiques sociales et travail en milieu urbain

L'apparition, la transformation, la disparition des pratiques professionnelles et sociales dans les villes du Tiers-monde constituent un champ de recherches privilégié pour analyser l'interaction entre milieu social et milieu du travail.

L'ensemble de ces travaux s'organisent entre les deux pôles de la recherche fondamentale et de la réponse à une demande sociale née des pays en voie de développement.

Bernard DALMAYRAC
Représentant de l'ORSTOM en Tunisie

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR MAI 1990

20 avril : Social : depuis 1965, la Tunisie a signé 11 conventions de sécurité sociale avec les pays d'accueil pour la protection sociale de ses ressortissants à l'étranger. La dernière convention a été signée avec l'Autriche.

21 avril : Syndicats : abrogation de la circulaire n° 40 sur la restriction des activités syndicales dans les entreprises.

Culture : remise des prix du premier salon du livre tunisien au club Tahar Haddad, Auteurs primés : Ezzeddine Mestiri, Mohamed Ben Ahmed, Fadhila Chebbi, Ali Bêcheur. Grand prix club Tahar Haddad pour les éditions Alif.

Politique : réaction du ministre du Tourisme au programme du mouvement islamique Ennahda, hostile à l'option touristique de la Tunisie. Le secteur touristique emploie 50 000 personnes et 200 000 indirectement.

22 avril : télévision : diffusion à la télévision maghrébine d'un programme sur la lutte tunisienne et libyenne contre le colonialisme.

Urbanisme : à Kairouan 55% des logements sont des constructions anarchiques. Le taux rapporté à la surface urbanisée de la ville est de 28%, soit 1200 hectares.

23 avril : religion : le président Ben Ali se rend à la mosquée Ezzitouna à l'occasion de la clôture de la relation du prophète au hadith. Le Premier ministre Hamed Karoui remet les prix des divers concours d'exégèse, psalmodie..., lors de la journée du Coran organisée par le conseil régional de l'association islamique à Sousse.

Ramadan : au 19ème jour du mois de Ramadan, on dénombre 352 accidents de la circulation, 47 morts et 450 blessés. En 1989, les chiffres pour le mois de Ramadan étaient de 689 accidents, 70 morts et 957 blessés.

24 avril : enseignement : proposition du ministre de l'Education de recruter des instituteurs titulaires pour l'enseignement de l'arabe aux enfants de la communauté tunisienne en Europe.

Technologie : au 18ème Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève, un Tunisien Habib Khalfi est récompensé pour deux inventions : un prototype d'une unité électro-solaire de dessalement domestique de la mer et un prototype de climatiseur solaire.

25 avril : Prix : pendant le Ramadan les 300 agents des services des fraudes ont sanctionné 2600 infractions et opéré la fermeture de 100 magasins dont 70% pour cause de prix illicites.

Environnement : une mouche américaine connue sous le nom de la lucilie «bouchère» menace le cheptel du Maghreb.

Les régions infestées sont à 60 km des frontières du sud tunisien.

26 avril : Commerce extérieur : les résultats du commerce extérieur pour les premiers mois de 1990 font apparaître une évolution de 15,4% par rapport à la même période en 1989 en volume. Le taux de couverture est passé de 62,8% à 66,7%. Le déficit de la balance commerciale est de 360 MD contre 372 MD en 1989.

27 avril : femmes : l'UNFT a élaboré un programme de lutte contre l'analphabétisme des jeunes filles. L'analphabétisme concerne 42% de la population en Tunisie (60% sont des femmes).

Environnement : l'avancée des sables en Tunisie du Sud est estimée à 15 000 hectares de superficie globale chaque année.

Médecine : délégation de médecins tunisiens au congrès annuel du groupe d'étude des tumeurs osseuses à Angers (France). Présentation d'un traitement par l'injection d'une substance appelée la calcitomie évitant une intervention chirurgicale.

Commerce extérieur : adhésion de la Tunisie au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) avec des tarifs consolidés oscillant entre 17 et 52%. Les tarifs actuels varient de 17 à 43%.

29 avril : Tunisie-France : jumelage entre les jeunes chambres de commerce et d'industrie de Hammamet et de Champagnoles dans le Jura.

30 avril : télévision : Le président de Canal Horizons (Canal plus Afrique) présente le projet de télévision privée à péage par satellite à destination de l'Afrique, du Maghreb et du Proche-Orient qui diffusera un programme de 18 heures dont 3 heures non cryptées. D'après des études de marché, le potentiel d'abonnement est de 100 000 personnes pour la Tunisie (20 dinars par mois soit 128 FF).

Femmes : soutien de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) dans un communiqué à la femme algérienne, qualifiant les pratiques des groupuscules religieux, de «sauvages et barbares, de contraires aux véritables valeurs de l'islam et aux Droits de l'homme les plus élémentaires».

1 mai : Politique : discours du président de la République à l'occasion de la Fête du Travail. Il aborde les thèmes de la pauvreté, de l'emploi et du pouvoir d'achat et déclare que la paix sociale est un impératif capital dans la société démocratique. Remise des prix du Travailleur modèle et du Progrès social pour les entreprises.

Tunisie-CEE : l'économie tunisienne compte 4000 entrepri-

ses tuniso-européennes qui représentent globalement plus de 44 000 emplois.

Transports : en prévision des vacances d'été et du retour des travailleurs tunisiens à l'étranger, la compagnie tunisienne de navigation augmente la capacité de transport à 280 000 passagers et 70 000 voitures, soit 8000 passagers de plus par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, le cap-ferry «El Habib» acheté en 1978 sera totalement renoué en 1991.

2 mai : UMA : signature d'une convention pour la création d'une compagnie maghrébine d'aviation civile.

Transport : déraillement du train rapide Tunis-Sfax suite à un excès de vitesse à l'entrée d'une gare : 4 blessés et dégâts matériels estimés à 80 000 dinars.

Tunisie-Commonwealth : accord sur le statut des cimetières militaires du Commonwealth en Tunisie à l'instar des accords passés avec la RFA et les Etats-Unis.

3 mai : politique : dans une rencontre avec les partenaires sociaux du gouvernorat de Sousse, le ministre des Affaires sociales déclare que comme les convictions religieuses ne peuvent pas faire l'objet d'une quelconque négociation, il n'y a pas lieu d'admettre l'émergence d'un parti religieux.

4 mai : enseignement supérieur : 401 étudiants enrôlés sous les drapeaux à la suite des grèves ont bénéficié d'une mesure leur permettant de réintégrer l'université.

Recherche : le colloque «*le Maghreb face aux mutations internationales*» organisé par la fondation de Carthage (4-5 mai) a réuni, en présence du ministre des Affaires étrangères et du secrétaire général de l'UMA, des universitaires européens américains et maghrébins.

Presse : parution de la revue bimensuelle «l'Economiste maghrébin», consacrée à l'économie nationale et internationale, dirigée par Hedi Mechri. Dans une interview, le ministre de l'Economie et des Finances déclare que le plan d'ajustement structurel a été adopté et conçu en 1986 exclusivement par le gouvernement tunisien.

5 mai : Tunisie-Grande Bretagne : semaine britannique à Tunis en présence du maire de Londres pour intensifier les échanges entre les deux pays : 25 sociétés anglaises sont installées en Tunisie.

Elections : la date des élections des conseils municipaux est fixée au 10 juin 1990 et le nombre des circonscriptions à 246.

Economie : lors d'un colloque à Vienne sur les investissements industriels en Tunisie le président de l'Association pour la promotion des investissements (API) a précisé que le Koweït est le deuxième investisseur des pays arabes en Tunisie après l'Arabie Saoudite. L'ensemble des investissements en Tunisie représente 28% du PIB dont 10 à 11% au titre de participations étrangères permettant de créer 45 000 emplois.

Transport : signature par la Tunisie, l'Algérie, le Mali et le Niger d'un accord pour la réactivation du réseau routier

trans-saharien long de 6850 km.

Sport : la Tunisie a battu le Maroc en rugby dans le cadre des éliminatoires africains pour la coupe du monde de rugby.

6 mai : Tunisie-Belgique : lors du salon international des technologies de l'emballage, des plastiques et des équipements industriels (Eurotech) de Bruxelles, 60 PME belges ont opté pour des projets de partenariat avec des entreprises tunisiennes. La Belgique est le 3ème investisseur étranger en Tunisie.

7 mai : UMA : le conseil des ministres maghrébins du transport réuni à Alger décide de considérer les lignes aériennes inter-maghrébines comme lignes intérieures.

8 mai : Tunisie-Libye : création entre les deux pays d'un bureau d'étude en matière d'urbanisme et d'habitat doté d'un capital mixte de 200 000 dollars.

11 mai : transport : selon une étude réalisée par les Japonais, estimation à 60 millions de dinars du coût du pont mobile qui devait relier La Goulette à Radès.

Commerce : le volume des échanges entre la Tunisie et le Cameroun s'établit à près de 10 millions de DT en 1989 dont 6,3 millions DT au titre des exportations tunisiennes (ciment, fluorures et bouchons métalliques).

12 mai : partis : le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) annonce qu'il ne participera pas aux élections municipales.

13 mai : Politique : Le Président Ben Ali a reçu l'ancien président Bourguiba au palais présidentiel de Carthage. Ce dernier a déclaré à l'attention de son successeur : «Vous avez réalisé beaucoup de ce que je n'ai pu accomplir».

15-17 mai : Politique : visite officielle du président Ben Ali, aux Etats Unis (15 -17 mai) à l'invitation du président George Bush.

18 mai : recherche : journée nationale contre le cancer du sein : 3 000 cas environ sont recensés chaque année en Tunisie par rapport aux 30 000 cas de cancer annuels dans le monde.

22-24 mai : Tunisie-Pakistan : visite officielle du Premier ministre pakistanais Benazir Bhutto à l'invitation du Premier ministre Hamed Karoui.

22 mai : Tunisie-URSS : réunion à Moscou de la 4ème session de la commission mixte tuniso-soviétique. Les échanges entre les deux pays ont connu une augmentation en volume d'une valeur de 55 millions DT en 1988 à 93 millions DT en 1989. La Tunisie a surtout exporté des produits chimiques (acide phosphorique).

Coopération : don d'un palangrier au profit, de l'école de pêche de Mahdia par le conseil général de Loire Atlantique.

UMA : annonce du concours maghrébin pour le choix de l'hymne et du drapeau de l'UMA.

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN JUIN

EXPOSITION

9-30 Juin : «*LES MANUSCRITS ENLUMINES DU MAGHREB*», exposition de l'institut du Monde Arabe organisée par le comité culturel de Sidi Bou Said.

EN FRANCE

5 juin : «*L'ISLAM AU TCHAD*», Journée d'étude à l'Institut d'études politiques de Bordeaux I.

7-9 juin : colloque sur le développement des relations entre la CEE et l'UMA à Marseille organisé par la Chambre de Commerce franco-arabe et la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie.

7-9 juin : «*LA LIBERTE DE TRADUCTION*», colloque international organisé à Paris par l'Ecole supérieure d'interprètes et traducteurs de l'université de Paris III.

A LIRE OU A CONNAITRE

REVUES

Esprit, France Algérie, les blessures de l'histoire, mai 1990.

Le dossier sur la guerre d'Algérie comprend les articles de MM. Rachid Mimouni, Mohamed Hamoumou et Paul Thibaud. Celui sur le Maghreb à l'heure européenne se présente sous forme de table ronde avec la participation de Mme Zakya Daoud et de MM. Driss Dadsy, Thierry Fabre, Mohammed Harbi, Jean Leca et Rémy Leveau. P.A. Taguieff et P. Weil s'interrogent de leur côté sur «quelle politique pour l'immigration?». Le numéro s'achève sur deux articles de MM. F. Régis Hutin et de Jean Daniel.

Le courrier du CNRS, dossiers scientifiques. Les sciences du droit, n° 75, avril 1990. La mutation des sciences humaines et sociales oblige à une nouvelle organisation des études juridiques en France, «trop peu présentes au CNRS», comme le rappelle dans l'éditorial de ce numéro Jacques Lautman, directeur du département scientifique des sciences de l'homme et de la société. Le sommaire est conçu de façon originale c'est à dire par thématiques : le droit à travers l'économie, les sciences, la famille, la justice ou la philosophie. Le droit est également analysé à travers son environnement pluriculturel et international. Un article de Jean-Robert Henry, directeur de recherches au CNRS, traite du droit dans les pays arabes.

Peuples méditerranéens n° 48-49, juillet-décembre 1989, Femmes et pouvoirs. Paris, avril 1990, 335 p. Ce volume comporte 4 parties qui suivent l'introduction de Monique Gadant : le pouvoir des femmes à travers l'opposition des sphères privée/publique; la transmission culturelle, la filiation (un des articles concerne le statut personnel à propos du divorce en Egypte); la place des femmes dans les organisations; la critique féministe du discours et de la pratique avec en particulier le combat des femmes palestiniennes, le mouvement féminin en Iran et la femme arabe dans le discours islamiste contemporain.

Problèmes politiques et sociaux «Vers le Grand Maghreb» n° 626, 16 février. 1990. Ce dossier a été constitué par Jean-Claude Santucci avec la collaboration d'Eric Gobe et de Jean-Pierre Dahdah. Il commence par une chronologie (1951-1990) et le texte du traité de Marrakech puis analyse les réactions officielles. Suivent les interprétations sur l'unité du Maghreb et des annexes statistiques.

OUVRAGES

Cahiers du GREMAMO, Cristallisation de la conscience nationale, les territoires palestiniens occupés depuis 1967, avant-propos de MM. Jacques Couland et Elias Sanbar. Ce cahier rassemble les communications présentées sur ce sujet lors des journées d'études du GREMAMO (Groupe de recherches sur le Maghreb et le Moyen-Orient, université de Paris II) les 6 et 7 octobre 1989. Elles sont regroupées en trois parties. La première (contextes) traite des enjeux globaux du conflit. La seconde (analyses) étudie l'impact de l'intifada dans la société israélienne, les états arabes et ses liens avec l'OLP. La dernière partie concerne les aspects juridiques du conflit.

SANTUCCI (Jean-Claude), EL MALKI (Habib), sous la dir. de. - Etat et développement dans le monde arabe, crises et mutations au Maghreb. - Paris : CNRS, mars 1990. - 359 p. Cet ouvrage reprend des extraits de l'annuaire de l'Afrique du Nord 1987. La première partie développe la problématique de l'Etat moderne et l'évolution socio-politique du monde arabo-musulman. La seconde partie analyse l'Etat et la société à l'épreuve des politiques d'ajustement au Maghreb. L'ouvrage s'achève sur l'article de Larbi Jaidi, (perspective), concernant l'Etat-nation et l'intégration économique arabe, vers un nouvel espace régional.

Bernard LECAT - CDTM
22 avenue de Paris - 1000 Tunis 245.508